



# Lettre

## Éditorial

**ADA 13 a réuni son assemblée générale le 14 mars. Je retiens de cet événement votre mobilisation. Vous avez été nombreux à renouveler votre cotisation, à participer à la réunion ou à nous envoyer votre procuration.**

*Les débats ont été animés et constructifs. L'action que nous avons menée en 2008 a été appréciée, et nos comptes ont été approuvés.*

*Les priorités pour 2009 portent sur :*

- l'amélioration du travail en réseau avec les membres et les partenaires de l'association ;
- l'implication dans le dispositif de concertation prévu pour la révision du PLU sur le secteur Masséna-Bruneseau, notamment dans les ateliers participatifs que la Mairie de Paris a l'intention de mettre en place avant l'été, en vue d'une enquête publique à l'automne 2009 ;
- le recentrage de nos forces sur Austerlitz et Masséna-Bruneseau dans le cadre de la concertation Paris-Rive gauche ;
- l'organisation d'un festival de cinéma sur le thème « le treizième arrondissement vu par les caméras », en s'appuyant sur le travail réalisé par le pôle des sciences de la ville de l'université Paris-Diderot, et notamment par Ariane Beauwillard ;
- la collaboration à la conception et à la réalisation d'une enquête sur la mémoire du 13<sup>e</sup> arrondissement menée par le pôle des sciences de la ville.

*Pour 2010, trois montants de cotisation : normale (28 €), soutien pouvant donner droit à déduction fiscale (70 €), étudiants (5 €).*

*Martine Rigoir et Albert Juillet ont été nommés au conseil d'administration, en remplacement de Nicole Cortès et de Jean Cauet.*

■ **Françoise Samain** ■

## VIE ASSOCIATIVE

**M**ARGUERITE COSTES nous a quittés en juin 2008 dans sa 96<sup>e</sup> année. Elle a vécu toutes les étapes de la transformation du 13<sup>e</sup>. ADA13 lui doit beaucoup pour son accueil au Centre des Deux-Moulins. Après avoir vécu à l'ombre de l'église Saint-Hippolyte, dans une maison sans confort qui fut détruite, elle a été réinstallée avec ses quatre enfants dans le 20<sup>e</sup> avant de revenir dans un logement social du 13<sup>e</sup>, à la Poterne des Peupliers. Là, elle vécut la guerre de 39-45 et les difficultés du monde ouvrier.

Dans les années 60, enfin relogée, elle dominait de son huitième étage de la rue Albert-Bayet l'îlot 4 en pleine rénovation. Impossible de rester indifférente à tous ces chantiers qui modifiaient son environnement. Elle prit donc contact avec ses voisins, les associations locales, notamment l'Amicale des locataires, dont l'une des premières actions fut de demander aux aménageurs de remplacer la station-service prévue par un terrain de sport et de jeux. Cette expérience l'encouragea à travailler à la création de ce qui devint le Centre des Deux-Moulins pour faire renaître une vie sociale dans ce quartier neuf. Avec son large sourire, Marguerite géra, coordonna durant de nombreuses années, avec le souci d'établir la communication et le respect mutuel entre les uns et les autres. ADA13 fut l'une des premières associations à fréquenter ces locaux. À l'étage, une vie paroissiale s'organisait progressivement.

À sa retraite, Marguerite milita pour l'ACAT (Association des chrétiens pour l'abolition de la torture), une nouvelle façon d'élargir ses horizons.

Nous ne remercierons jamais assez Marguerite Costes de ce qu'elle nous a appris au cours de sa longue vie.

■ ■ ■ **Agnès Planchais** ■

Nous regrettons aussi les décès récents de Marie-Thérèse Heute, qui s'est fait l'écho de la vie de quartier

dans ABC 13, et de Francine Darmois qui a été, elle aussi, très active aux Deux-Moulins et qui a sorti de l'oubli le fonds de photos d'ADA 13 en 2006. ■

## Le projet Masséna-Bruneseau

**L**E 14 FÉVRIER, nous avons été plusieurs d'ADA 13 à confronter nos idées sur ce projet. La municipalité souhaite y développer un urbanisme dense de bureaux, de logements et d'activités en relevant le plafond des hauteurs. Mais, comme l'ont montré Marc Ambroise-Rendu et Pierre Legris dans un texte diffusé sur le blog, il est peu raisonnable de prévoir des habitations dans une zone exposée aux nuisances atmosphériques et sonores du périphérique. Pourquoi ne pas tirer parti du nœud de circulation exceptionnel qui dessert le site pour créer un pôle logistique favorisant une mobilité durable ? Cette séance a permis d'éclaircir le débat. Au départ, les approches étaient différentes, voire antagonistes. À l'arrivée, on a pu dégager une position d'ensemble, concrétisée par un texte (voir plus loin). ■ ■ ■ **Brigitte Einhorn** ■

## ACTUALITÉS

### Il y a tour et tour

**T**HIERRY PAQUOT DÉTAILLE la conjonction, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la nécessité de construire des bureaux et de la capacité technique de bâtir en hauteur (utilisation des métaux, du béton, apparition des ascenseurs, du téléphone...) qui a permis les premiers gratte-ciel. Il montre bien comment est née à Manhattan cette innovation qui a séduit le monde entier. Et il critique les décalques conçus pour battre des records en des lieux où le terrain ne manque pas. Bien des projets sont déraisonnables, certaines tours risquent de ne pas servir longtemps. L'auteur pense à certains pays du Moyen-Orient. On pourrait citer également la Corée du Nord.

La critique radicale des immeubles



aménager,  
bâtir,  
créer...

de grande hauteur (IGH), qui semble la raison d'être de l'ouvrage, est moins convaincante. Celle des tours de bureaux est dans l'air du temps (mais de quel type d'immeubles de bureaux oserait-on faire l'apologie ?). Thierry Paquot rejette avec la même vigueur les tours d'habitation du front de Seine et celles des Olympiades. Misère d'une architecture minimaliste, déplore-t-il, erreur que constitue la construction sur dalle et charges trop élevées pour les classes moyennes.

Certes, mais on regrette que son évocation du treizième reste lacunaire. Il n'est jamais question du vécu des habitants, l'auteur ne fait pas référence à leur expérience d'habiter pour la première fois une tour qui souvent les a eux-mêmes étonnés. Beaucoup sont venus parce que ce n'était pas cher à l'achat ou qu'on leur proposait ce bien en location. Et souvent, surtout s'ils habitent en hauteur, ils sont restés, parce qu'ils s'y trouvaient bien. Ce qui manque au fil des pages, c'est la comparaison de cet habitat avec les autres, dans les mêmes tranches de prix (loyer ou achat compris, et pas en comparant uniquement les charges sans tenir compte ni du loyer ou du prix d'achat, ni des services offerts). Cette question mériterait d'être étudiée.

■ ■ ■ Jacques Goulet ■

## Aménagement de la gare d'Austerlitz

LE PROJET AREP / JEAN NOUVEL retenu par la SNCF et la Ville de Paris concerne deux espaces :

- la gare, pôle d'échange organisé autour de la grande halle où convergeront tous les transports du site (métro, bus, RER, déposes taxis, déposes voitures) et d'un quai transversal accueillant les TER et les Corails intercités au centre, les TGV au nord et les Transiliens au sud ; l'embarcadère d'Orléans, côté Seine, est réaménagé autour de l'accueil des voyageurs et sert de porte au nouveau quartier ;

- la cour Muséum, au sud, accueillant bureaux, hôtel, théâtre, services de la gare et jardin.

### Demandes d'ADA13 :

- Développer les liaisons piétonnières ;
- Prévoir des stationnements de vélo en rapport avec le développement de leur usage ;
- Réserver la cour Seine aux circulations douces ;
- Améliorer la liaison de la gare à la Seine ;
- Mieux relier les gares d'Austerlitz et de Lyon ;
- Intégrer le raccordement à la trame verte ;
- Rendre accessibles tous les espaces verts ;
- Installer des activités permettant une réelle mixité professionnelle, sans mettre en difficulté les commerces de l'environnement ;
- Compenser la perte de la cinquantaine de logements SNCF par une nouvelle offre, plus conséquente ;

- Coordonner l'aménagement de la gare avec les projets de l'équipe Reichen et Robert sur l'avenue Mendès-France. ■ ■ ■

## Se former à ADA 13...

J'AI SUIVI UNE FORMATION de l'ADELS (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale) sur la mobilisation et la prise en compte des savoirs citoyens en urbanisme.

Outre la concertation Paris-Rive gauche dont nous parlons régulièrement dans notre bulletin, plusieurs thèmes ont été analysés :

**Le programme de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)** à partir de la concertation mise en place par la mairie de La Courneuve pour la rénovation d'un quartier de 4 000 habitants du nord de la ville.

D'une façon générale, ce type de programme fait peu appel à la participation des citoyens. Le financement ANRU est en effet lié à la démolition de logements sociaux, fortement contestée par les habitants mais non négociable, et à leur remplacement par des logements intermédiaires.

Par ailleurs, les associations de locataires avec lesquelles doit être définie la charte de relogement sont souvent inexistantes.

La concertation mise en place à La Courneuve a été facilitée par le fait qu'il n'était pas prévu de démolition de logements. Des ateliers de travail urbains ont été réunis chaque semaine pendant un an. Un tiers des voix ont été octroyées aux habitants dans le jury de sélection du projet lauréat. Au cours de la démarche, les habitants ont été amenés à prendre des positions communes.

**Deux expériences de budget participatif à Berlin.** L'expérience de Lichtenberg, un arrondissement de Berlin qui a 252 000 habitants, a été mise en place par des élus très mobilisés qui voyaient cette démarche comme un processus de modernisation de l'administration, les citoyens étant sollicités pour évaluer la qualité et l'adaptation des services publics à leurs besoins. Les participants ne se contentent pas de discuter sur les projets soumis par les services pour l'année à venir, ils hiérarchisent leurs priorités par un vote où ils peuvent répartir cinq voix sur les différentes propositions qui leur sont faites.

Cette démarche est fortement contrôlée par l'administration et porte pour l'essentiel sur de petits services de proximité (bibliothèques, espaces verts, équipements sportifs...) sans réflexion sur les grandes orientations de la ville. Elle a cependant permis une certaine articulation entre le niveau des micro-quartiers et le niveau de la commune (l'arrondissement).

L'expérience du quartier Marzahn Nord (22 500 habitants) de l'arrondissement Marzahn-Hellersdorf a été moins bien maîtrisée, à la suite du départ à la retraite du responsable financier chargé de la coordination du dispositif. Les

**Thierry Paquot,**  
**La Folie des hauteurs.**  
Pourquoi s'obstiner à construire des tours ?  
Bourin éditeur,  
240 p., 19 €.

Les universitaires du laboratoire **Phéacé** ont publié **Mémoires de patrimoine, L'Harmattan, 2008** qui relatent les travaux sur l'inventaire parisien coordonnés par **J.-P. Vallat**. Deux endroits du 13<sup>e</sup> sont concernés :

- **rue de Tolbiac** : un ensemble de données permettent d'évoquer l'ancien faubourg industriel et artisanal ;
- **ZAC Paris-Rive Gauche** : l'occasion d'une réflexion sur la notion de patrimoine, de restauration, de transformation, d'évocation, de paysage.

La formation **ADELS** s'est déroulée sur trois séances à Paris et deux jours à Berlin, à partir d'exemples concrets présentés par leurs acteurs et analysés par des chercheurs.

Les participants venaient de Paris, de Montreuil, des conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne. Ils étaient des élus, des représentants de conseils de quartier, d'associations, de services administratifs.

citoyens les plus actifs et les plus impliqués dans les associations locales ont proposé de réfléchir à des projets d'investissement dans leur quartier et de coordonner le budget participatif avec les actions menées dans le cadre du dispositif de « management des quartiers » de la politique sociale de la ville. Les habitants de ce quartier ont dépassé le mandat originel qui leur avait été donné par l'administration. Ils se sont orientés vers un diagnostic de la situation socio-urbaine de leur quartier.

**La ZAC de Rungis**, où les associations de quartier parties prenantes de la concertation mise en place à partir de 2004 ont été supplantées en 2005 par un nouvel acteur, extérieur à la ZAC, les Amis de l'écozac. Cette structure experte en développement durable a fait un travail important de lobbying auprès du Conseil de Paris, puis elle a disparu pour se mobiliser dans le quartier des Batignolles.

■ ■ ■ **Françoise Samain** ■

L'ADELS a été créée dans les années 60 par des personnalités comme Michel Rocard, qui voulaient proposer aux habitants de jouer pleinement leur rôle de citoyens en intervenant directement dans le processus de prise de décision concernant leurs conditions de vie et leur environnement local.

Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France, est l'une des personnalités de référence de ce courant de pensée. Quelques éléments de réflexion tirés de son dernier ouvrage, *La légitimité démocratique*, nous sont proposés par Edgar Boutillier sur le blog d'ADA 13.

■ ■ ■

## Rubis sur l'ongle

**EN ÉCHO À L'ARTICLE DE** Jacques Goulet, « Intrinsèque beauté des tours », publié dans *la Revue des Deux Mondes* de février 2009...

Celui-ci nous fait aimer, en quelques pages très bien écrites, sa tour Rubis. J. Goulet flatte, avec presque une ivresse sauvage, sa vie au 30<sup>e</sup> étage. Il savoure pour nous, "les ceux d'en-bas". Moi qui suis emmuré entre les tours Corvisart et Arago qui me cachent le Panthéon et la "classée" du patrimoine (pour sa hardiesse ?), la tour Albert, qui m'a fait disparaître le rocher du zoo de Vincennes.

J'aime mon 6<sup>e</sup> étage d'HBM (1926), où je suis né en 1932 et mes toits de Paris si bien chantés. C'est moi qui déchanté quand mes yeux visionnent la ville et quand je vois ces tours.

Par contre, la vue panoramique de Jacques Goulet est magnifiquement racontée. Sa plume (ou son ordi) est maniée avec délectation. Bravo l'artiste, mais je resterai à me tapir dans ma rue Croulebarbe et à flâner dans le square Le Gall, intrinsèque beauté de la nature.

■ ■ ■ **Un authentique habitant du 13<sup>e</sup>** ■

aménager,  
bâtir,  
créer...



## Conclusions de l'atelier ADA 13 du 14 février sur Masséna-Bruneau

### Logement

La politique de développement de l'emploi et la superficie limitée de Paris conduisent à précociser l'adéquation entre l'offre et la demande de logement au niveau de la petite couronne.

L'équilibre social est de plus en plus précaire à Paris intra-muros, où les logements sociaux ne représentent au total que 13% du parc de logements.

#### En conséquence, pour ADA 13 :

- Paris doit envisager un rééquilibrage emploi / logement au bénéfice des logements ;
- Paris doit poursuivre une politique de financement de logements dans la petite couronne, à proximité des transports en commun, pour faciliter le logement de ceux qui travaillent à Paris ;
- Paris doit poursuivre une politique dynamique de construction de logements sociaux.



**Tout récemment, la Mairie de Paris a accepté une étude alternative pour la conservation du buffet de la gare.**

Il convient d'éviter de mettre des logements à proximité des nuisances du périphérique tant qu'il n'aura pas été prouvé que ces nuisances peuvent être combattues à un coût accessible.

Il convient d'éviter de recréer des ghettos en veillant à une bonne articulation des zones d'habitation entre elles, avec les transports et le centre de la ville.

#### En conséquence, ADA 13 demande :

- la réalisation d'études par Airparif et Bruitparif ;
- de concentrer les logements dans les zones qui, au vu de ces études, apparaîtront non polluées ;
- d'éviter la construction de logements isolés d'autres zones d'habitats suffisamment denses.

### Activités

Les ateliers Lion programment la construction de 161 000 m<sup>2</sup> de bureaux dans des immeubles de grande hauteur, des activités et des commerces en rez-de-chaussée.

ADA 13 propose de tirer parti du nœud de ● ● ●

**Maquette du projet d'aménagement à Masséna-Bruneau.**

**Le quartier Masséna-Bruneau est le dernier secteur qui doit être aménagé au sud de la ZAC Paris-Rive gauche. Il est situé entre le boulevard Masséna et le périphérique, la Seine et l'avenue de la Porte-de-Vitry.**



aménager,  
bâtir,  
créer...

circulation exceptionnel qui dessert le site pour créer un pôle logistique favorisant une mobilité durable.

En conséquence, ADA 13 demande :

- des petites surfaces d'activités de 50 à 100 m<sup>2</sup> ;
- une politique volontariste d'accueil de petites entreprises avec, comme pour les logements, des loyers aidés ;
- une contre-étude sur le secteur par un architecte d'entreprises ;
- d'élargir le panel des personnalités qualifiées de la concertation à un sociologue et à un spécialiste des petites entreprises ;
- une étude sur la compatibilité des tours avec le Plan climat et son coût.

### L'articulation entre le 13<sup>e</sup> et Ivry

L'articulation est décourageante pour les circulations douces qui sont discontinues et sinistres.

En conséquence, ADA 13 demande :

- une prolongation de l'aménagement des berges de la Seine vers Ivry ;
- la réalisation de l'allée Paris-Ivry ;
- une coordination des deux communes pour la restructuration de la porte d'Ivry. ■ ■ ■

structure associant les porteurs de projets.

Ils évaluaient les besoins à 1 000 m<sup>2</sup> et neuf emplois à temps plein (la Maison des associations de la rue Caillaux dispose de 500 m<sup>2</sup> et de 4 personnes). Ils ont proposé au conseil de quartier un vœu demandant au maire d'étudier la mise en œuvre de cette structure, que les habitants ont refusé de voter.

Ce projet en soi intéressant et sympathique aurait pu justifier le refus d'autres actions répondant à des besoins aussi urgents, sinon plus, et la position de Jérôme Coumet, prêt à étudier cette proposition sans la resituer dans une politique de développement de la vie sociale de son arrondissement, incitait à la prudence. Il ne faudrait pas que, sous prétexte de réponse à la demande des conseils de quartier, les élus oublient leur mission d'arbitrage pour un bien commun. ■ ■ ■

### Vers un renouveau des Olympiades

UN ACCORD ENTRE LA VILLE DE PARIS et l'ASL (Association syndicale libre) des Olympiades devrait permettre de compléter les aménagements entrepris sur la dalle piétonnière des Olympiades.

Dans un premier temps, l'effort a porté sur les accès. Des escaliers, des escalators et des ascenseurs permettront à tous, et notamment aux personnes à mobilité réduite, de circuler aisément entre la rue et la dalle. L'opération « Stadium élargi » prévoit un gymnase, des boutiques et la réhabilitation de l'école maternelle.

Le réaménagement de la dalle piétonnière (2,5 hectares) est à l'étude. Il s'agira notamment de refaire la totalité du sol, de repenser les ouvrages annexes, le mobilier urbain et l'accompagnement végétal. Après livraison de deux nouvelles crèches, l'ancienne sera démolie et remplacée par un jardin pour les jeunes enfants.

L'aménagement du niveau haut est l'objet de réflexions. Un espace propice pourrait accueillir un jardin éducatif. La couverture des voies ferrées de l'ancienne gare de marchandises sera étudiée par la Ville de Paris.

Le calendrier de l'opération complète reste à préciser. ■ ■ ■ Alain Joubaire ■

### La place Pinel

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR le réaménagement de la place a élaboré un « cahier de préconisations » remis aux élus de l'arrondissement fin février 2009. Les habitants demandent :

- un lieu plus attractif, point fort du paysage urbain ;
- une expertise technique de qualité pour l'étude de l'harmonisation des flux piétons, voitures et deux-roues ;
- un traitement unifié des espaces publics.

Les participants de l'Atelier 4P veulent rester associés à la conception de ce projet pour lequel ils espèrent une issue prochaine. ■ ■ ■

**Les permis de construire et de démolir qui intéressent le treizième sont envoyés avec la Lettre d'ADA 13. Vous pouvez aussi les consulter sur le site, en activant le bouton « Lettre » du menu. Vous pouvez faire des commentaires par courrier ou en écrivant sur le blog dans la rubrique « Permis de construire ».**

### LE COMITÉ DE RÉDACTION

EDGAR BOUTILIE  
FRANÇOISE CELLIER  
BRIGITTE EINHORN  
DANIEL FRIEDMAN  
JACQUES GOULET  
DOMINIQUE DE LA PORTE  
MARTINE RIGOIR  
FRANÇOISE SAMAIN

Association pour le Développement et l'Aménagement du 13<sup>e</sup> arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris  
Tél. : 01 45 35 19 02  
Courriel : ada1375@orange.fr  
ada1375@hotmail.fr  
Site : www.ada13.com  
N° ISSN : 1968-780X

Directrice de la publication :  
Françoise Samain

## VIE LOCALE

### Démocratie participative à Bédier-Boutroux

C'ÉTAIT UNE VISITE EXPLORATOIRE, sur le terrain, organisée par la cellule de veille locale du quartier. Les représentants de la ville venaient recueillir l'avis des riverains concernés par le « Grand Projet de Renouveau Urbain » (GPRU) destiné à aménager et revivifier un espace existant, en améliorant conditions de vie, équipements publics et infrastructures d'emploi. Les habitants ont approuvé la suppression de l'autopont qui leur bouche la vue et coupe leur quartier en deux ; et aussi la restructuration de la rue Maryse-Bastie au profit des piétons et des cyclistes. Mais ils n'étaient pas très nombreux à saisir cette opportunité de s'exprimer sur les projets les concernant. Dommage ! ■ ■ ■

### Conseil de quartier n° 8

UN GROUPE D'HABITANTS (OCCASION 13) DU CONSEIL de quartier n° 8 nous a fait rêver le 5 février dernier autour d'une idée d'espace où se rencontrer, où concrétiser un projet personnel ou collectif, où se faire plaisir. Ils proposaient de fournir aux habitants et aux associations du 13<sup>e</sup>, dans une petite partie de la halle SERNAM, des salles et un espace banalisé et préconisaient une gestion de cette